

# Réunion du Conseil Municipal

## Du 3 août 2021 à 21 heures

L'an deux mille vingt-et-un et le trois août à 21 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée le 27 juillet 2021, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la mairie sous la présidence de Pierre CHASSANG, Maire.

Sont présents : Pierre CHASSANG, André FARGES, Serge DUMAZEL, Claude PORTAL, Mickaël COMBES, Pierre-Baptiste FABRE, Olivier GUILBOT, Laurent SALSON, Gaëtan CHASSANY, Cécile MONTEIL

Excusée : Adeline CHASSANY

Secrétaire de séance : Cécile MONTEIL

### Ordre du jour

- Régularisations foncières au village de la Besseire
- Lois « Littoral » et loi « Montagne » : demande de simplification législatives
- Motion de soutien aux communes forestières
- Questions diverses

#### ➤ Approbation du compte rendu de la dernière séance.

*Le conseil approuve le compte rendu de la séance du 29 mai 2021.*

(Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)

#### ➤ Régularisations foncières au village de la Beissère

Le maire expose au conseil municipal que le père de Mme DOMERGUE de la Besseire avait construit un garage attenant à sa maison sur le domaine public. Or lors de la réfection du cadastre le terrain supportant ce garage a été englobé dans la propriété DOMERGUE.

Aujourd'hui ce garage étant détruit, Il fait savoir que Mme DOMERGUE est d'accord pour régulariser la situation et rétablir les bonnes limites.

Dans ces conditions, conformément au document d'arpentage établi par le géomètre, Mme DOMERGUE rétrocéderait à la commune 12m<sup>2</sup> de la parcelle A 352 et 15 m<sup>2</sup> de la parcelle A 528.

Le maire précise que les frais de géomètre et d'acte notarié seront à la charge de la commune.

Il demande au conseil de se prononcer sur cette régularisation.

*Le conseil municipal accepte cette régularisation*

(Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Lois « Littoral » et loi « Montagne » : demande de simplification législatives**

Le maire fait savoir qu'il a reçu de la commune d'Albaret-le-Comtal une invitation à délibérer pour le soutien du projet d'amendement du 14 juin 2021 demandant une simplification législative afin d'éviter l'application concomitante des lois littoral et montagne sur tout le territoire des communes riveraines de plan d'eau d'environ 1000 hectares.

Il demande au conseil municipal de se prononcer sur cette délibération.

*Le conseil donne son accord pour apporter son soutien au projet d'amendement du 14 juin 2021.*

(Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Motion de soutien aux communes forestières**

Le maire donne lecture de la motion de soutien en faveur des communes forestières et demande au conseil s'il est d'accord pour l'adopter.

*Le conseil est d'accord pour adopter cette motion.*

(Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Affaires diverses**

- Suite à la commémoration au monument de la Bastide une personne du Souvenir Français, présente à la cérémonie a émis l'hypothèse de faire des travaux pour aménager l'entourage du monument et a proposé une aide financière. Le maire demande au conseil s'il serait favorable pour réaliser ces travaux.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

- Afin de résoudre le problème d'herbe au cimetière dans les allées, un devis va être demandé pour faire du béton désactivé.

- Subventions accordées à la commune pour l'amélioration de la signalétique : 14 500 € par la région, et 12 134 € en DETR.

- Visite de M. Filaire du syndicat d'électrification afin d'établir un devis pour le remplacement des ampoules de l'éclairage public Sodium en LED.
- Les panneaux indiquant Bezenchat, la Besseire etc... ont été commandés.
- Des travaux de plomberie sont à faire à la Mourache à l'intérieur de la maison, ces derniers ont été confiés à Jean-Yves ROCHE. Approuvé par le conseil.
- Les prises électriques du camping ont été changées par l'entreprise Roger CHASSANY pour un montant de 600 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h07.

Le Maire,  
Pierre CHASSANG

André FARGES

Adeline CHASSANY  
(Absente excusée)

Serge DUMAZEL,

Claude PORTAL,

Mickaël COMBES,

Pierre-Baptiste FABRE,

Olivier GUILBOT,

Laurent SALSON,

Gaëtan CHASSANY,

Cécile MONTEIL